

Fleurissement estival





édito



sommaire

DOSSIER :
les commissions
communales >>> p. 3 et 4

HISTOIRE LOCALE :
la vie associative >>> p. 5

ACTUS MUNICIPALITÉ,
VILLAGES >>> p. 4 à 11

VIE SCOLAIRE >>> p. 7

ASSOS INFOS >>> p. 12 à 16

DÉLIBÉRATIONS >>> p. 15

ETAT CIVIL >>> p. 16

ANIMATIONS >>> p. 16

Horaires d'ouverture de la Mairie

Du lundi au vendredi :

9 H / 12 H - 14 H / 17 H

Tél. 05 34 09 86 10

Mail : mairie.de.mercus@wanadoo.fr



Directeur de la publication :
Patricia TESTA

Rédaction : Yvette LORENZO

Photos :

Mairie de Mercus, vie scolaire,
vie socio-éducative et vie associative,
habitants de la commune

Maquette, impression :
IPS Imprimerie (09)

Après un hiver long et rigoureux, les beaux jours tardent à venir. Cela ne perturbe pas, pour autant, les impondérables du calendrier. La commune se prépare à accueillir la saison d'été tant attendue.

Dans les villages, les employés municipaux ont déployé les jardinières fleuries. Elagués et taillés, les arbustes vont retrouver leur jolie silhouette.

Toutefois, un point noir vient altérer ce tableau... Alors que tout est mis en œuvre pour embellir nos villages, nous déplorons l'état des locaux à containers poubelles dits "espaces propreté". Ils sont souillés régulièrement par des individus n'ayant aucun respect pour l'environnement. Pour l'esthétique, et surtout par mesure d'hygiène, chacun d'entre nous doit s'obliger à garder propres ces lieux mis à notre disposition pour notre commodité. Sans cela, nos efforts en matière d'embellissement et de salubrité seront vains.

La société a changé (environnement, rythme de vie,...). L'un des marqueurs de ces changements, passe par le numérique. Cette évolution, nous la vivons au quotidien dans notre milieu professionnel, mais aussi à travers notre mode de consommation. Aussi, la commission communale "communication", a jugé utile de mener une réflexion sur la transmission de l'information par les réseaux sociaux ou internet, afin d'intéresser le plus grand nombre d'entre vous. Sans toutefois remettre en question le bulletin municipal qui vous parvient tous les trimestres, elle travaille, en guise de devoir de vacances, sur la création d'un site internet.

Alors que les écoliers s'appêtent à fermer les cahiers, les comités des fêtes préparent les programmes des festivités estivales. J'espère que vous partagerez de bons moments avec vos familles et amis et que nous aurons l'occasion de nous rencontrer.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter un bel été.

Patricia TESTA



Les Commissions Municipales (1^{ère} partie)



La mise en place des commissions municipales répond à la volonté d'associer l'ensemble des élus à la vie de la commune. Leurs réunions ne sont, en principe, pas publiques. Au sein de ces commissions s'effectue un véritable travail de fond et se préparent les projets, proposés ensuite en séance du conseil municipal, seul décisionnaire.

A Mercus-Garrabet, leur travail est essentiellement axé sur 5 pôles :

- les finances, que l'on pourrait qualifier de "nerf de la guerre" ;
- les travaux en relation étroite avec les finances, puisque les réalisations, concernant plus particulièrement les opérations d'investissement, dépendent des prévisions budgétaires ;
- l'environnement ayant trait notamment à l'urbanisme, l'agriculture, la forêt ;
- les affaires scolaires et péri scolaires : petite enfance, cantine...
- la vie des administrés au quotidien : le tissu associatif, les affaires sociales, la communication, la location des salles communales,...

Le Maire est président de droit de toutes les commissions communales, mais il délègue souvent cette fonction à un adjoint ou conseiller délégué.

Laissons-les élus s'exprimer et expliquer avec plus de précisions le rôle de ces instances dans la gestion communale.

Madame le Maire, élue depuis octobre 2017, pouvez-vous nous dresser le bilan de votre gestion au cours de ces 8 derniers mois ?



En effet 8 mois se sont écoulés depuis que j'ai pris mes fonctions de Maire. Mais, à mon avis, il est encore un peu tôt pour dresser un bilan. Rigueur et dynamisme sont les maîtres mots de l'équipe municipale.

Toutefois, en accord avec le conseil municipal, j'ai décidé de poursuivre le programme élaboré lors des élections de 2014. De nouveaux projets ne verront le jour que lorsqu'il sera terminé.

La maison de santé pluridisciplinaire, en cours de réalisation et l'aménagement de la rue Ambroise Croizat et de l'impasse des Jardins en sont une parfaite illustration.

Présidente de droit des 6 commissions municipales de notre commune, quel rôle jouez-vous ?

Comme vous le précisez je suis présidente de droit des commissions communales.

Je suis consciente du fait que je ne peux tout assumer, je laisse le soin aux adjoints et au conseiller délégué, qui ont toute ma confiance, de conduire la commission dont chacun est vice-président. Aussi, après avoir défini avec eux les orientations à prendre, ils organisent, à leur gré, la vie au sein de la commission dont ils sont responsables. Toutefois, ils sont tenus de me tenir informée de l'avancement des travaux.

Vous êtes plus particulièrement en charge de celle qui regroupe les finances et la communication, pourquoi ce choix ?

En ce qui concerne les finances, je me permets de vous rappeler que le Maire est

garant des deniers publics. A ce titre il se doit de suivre de façon rigoureuse, les mouvements budgétaires de la commune. Or, la réalisation des projets est en grande partie financée par les fonds propres de la commune.

Parlez-nous de la charge qui vous incombe en matière de finances.

La commission des finances a pour rôle de fixer les orientations budgétaires, puis d'élaborer le budget de la commune avant de le présenter pour approbation au conseil municipal. Prévoir de la façon la plus précise possible, les dépenses et les recettes de l'année, voilà la difficulté à laquelle sont confrontés son président et ses membres. En ma qualité de maire, je suis tenue de m'informer des aides financières, constamment en mutation, qui peuvent être allouées, et par quels organismes. Les dossiers administratifs très complexes imposent des restrictions dont la quantité augmente sans cesse. Aussi, faut-il fournir des éléments convaincants pour inciter les financeurs à attribuer la subvention escomptée.

Et la communication ?

Je souhaite valoriser et faire connaître notre commune. Pour ce faire il faut utiliser les moyens modernes : site internet, réseaux sociaux... Ils nous permettent notamment de communiquer au quotidien, avec les concitoyens toutes générations confondues. Toutefois nous devons conserver le bulletin municipal, mis en place en 2001, auquel, comme la quasi-totalité d'entre nous, je suis très attachée. Il permet, notamment à ceux qui n'ont pas accès aux nouveaux outils de communication d'être informés sur la vie de nos villages.

Monsieur Germain FLORES, depuis 2014 vous êtes Vice-Président de la commission Travaux, sécurité, environnement, quelles en sont les compétences ?



Dans le quotidien, j'évalue la nécessité et l'urgence à effectuer les travaux d'entretien (voirie ou bâtiments) qui souvent peuvent être confiés aux agents techniques de la commune.

Pour ce qui est des opérations d'investissement, sur le terrain j'en assure le suivi et le contrôle. Constamment en relation avec le maître d'œuvre et le responsable de l'entreprise, j'assiste à toutes les réunions de chantier.

Je réunis régulièrement les membres de la commission travaux. Durant ces rencontres, sont élaborés et classés par ordre de priorité, les projets en matière d'investissement qui seront présentés au Conseil Municipal.

Quels sont les critères qui définissent l'ordre de priorité dans le choix de la réalisation des travaux ?

Lorsqu'il s'agit de travaux touchant un ouvrage existant, je m'assure que sa détérioration ne présente aucun danger pour les personnes. La sécurité de nos concitoyens est à mes yeux, prioritaire.

Les opérations d'investissement (aménagement ou création de voirie, de réseaux ou de bâtiments) doivent participer à l'amélioration de la qualité de vie de nos administrés. Elles sont donc programmées en tenant compte de leurs besoins.

Ensuite, bien sûr, viennent les considérations budgétaires. Aussi, je travaille en étroite collaboration avec Madame le Maire, garante des fonds publics.

A ce propos, vous êtes parfois la cible de certains administrés qui n'ont pas les mêmes priorités que vous, comment réagissez-vous ?

Je suis à l'écoute des préoccupations des administrés. Lorsqu'un désaccord survient, je n'hésite pas à donner les raisons qui ont motivé mon choix.

Madame Roseline RIU, depuis 2001, vous avez en charge la commission vie associative. Quel rôle jouez-vous auprès des associations de la commune ?



Je suis à l'écoute des besoins logistiques nécessaires à l'occasion de leurs manifestations.

Je représente Madame le Maire, et le Conseil Municipal lors des Assemblées Générales

Après vérification, je présente leur bilan financier annuel au Conseil Municipal qui décide de l'octroi d'une subvention et de son montant.

Dotée d'un caractère affirmé, vous êtes cependant très attentive aux souhaits des présidents des diverses associations de la commune.

Ne vous arrive-t-il pas parfois de vous trouver face à des situations délicates ?

J'assure le lien entre les associations et la population. Aussi lorsque je reçois des doléances, concernant notamment les nuisances engendrées par les festivités, j'en fais part aux présidents et je les invite à trouver une solution afin d'éviter que cela ne se reproduise.

D'autre part, le conseil municipal prend parfois des décisions pas toujours bien perçues dans le monde associatif, car elles vont parfois à l'encontre de ses souhaits. Je me dois d'expliquer aux intéressés les raisons qui ont motivé ces changements.

Voilà le type de situations quelque peu délicates auxquelles je peux être confrontée. Mais je ne vais pas m'en plaindre, elles mettent un peu de piment dans ma vie d'élue !!!

Je vous rassure, j'entretiens des relations tout à fait cordiales, voire amicales avec tous ces bénévoles. Je leur rends hommage, car pour eux non plus, la tâche n'est pas facile. Ils mettent tout leur cœur à servir autrui, et ce malgré les critiques, parfois acerbes, dont ils font l'objet.

Vous avez également délégation pour tout ce qui concerne la petite enfance et la restauration, de quelle façon intervenez-vous dans ces domaines ?

Pour ce qui a trait à la petite enfance, je suis en relation pour le compte de la commune, avec les responsables locaux de LEC (Loisir Education et Citoyenneté) organisme gestionnaire de la crèche, et la Caisse d'Allocations Familiales.

Au niveau de la restauration scolaire, je travaille en étroite collaboration avec le personnel de cuisine, notamment pour l'élaboration des menus quotidiens et des repas à thème (Noël, pâques,...).

actus municipalité

FLEURISSEMENT ESTIVAL

Ça y est, les villages ont revêtu leurs atours de l'été, et ce grâce au talent des agents techniques municipaux.

Les jardinières garnies de belles compositions florales ont repris leur place dans les rues, sur les places et les lampadaires.

La fontaine située devant la mairie ne coule plus. Et pour cause... un (ou des) individu(s) zélé(s), a (ont) cru bon d'obstruer les conduites du circuit fermé de l'eau. Dommage !

Le bassin qui l'entoure est désormais garni de fleurs. Une façon originale de mettre, tout de même en valeur, ce bel ouvrage.



Madame le Maire s'adresse à vous

ENEDIS gestionnaire du réseau électrique basse tension, a décidé le remplacement des anciens compteurs électriques par des compteurs communicants.

Quelques administrés m'ont interpellé sur cette mise en œuvre imposée par le distributeur.

Des communes en France se sont opposées au déploiement de ces compteurs par délibération du conseil municipal. Or, les déférés préfectoraux de ces délibérations devant le juge administratif se sont traduites par leur annulation systématique. La justice estime que les maires sont incompétents en la matière.

Seul le particulier peut refuser la mise en place de ce matériel sur l'installation électrique alimentant son domicile.

Je compte sur votre compréhension.

Patricia TESTA

LA VIE ASSOCIATIVE D'HIER et D'AUJOURD'HUI

Mercus-Garrabet possède un riche tissu associatif auquel les élus et les administrés sont très attachés. Sport, culture, loisirs,... tels sont les domaines dans lesquels excelle la quasi-totalité des associations.

30 500 € c'est le montant global des subventions qui leur a été versé en 2018 par la commune. A cette somme vient s'ajouter un accompagnement des services municipaux : mise à disposition de locaux, prêt et installation de structures,...

Le milieu associatif sait aussi, apporter son aide lors de cérémonies officielles ou de manifestations publiques : visite de Ségolène Royal en 2006, inauguration du monument commémoratif de Brougues en 2007, téléthon,...

Festivités, concours de pétanque, carnaval, lotos, vide greniers,...autant d'évènements organisés par ces bénévoles pour le plus grand plaisir de tous.

Ces quelques photos et documents glanés auprès des habitants en apportent le témoignage.



DÉFILÉ DE CHARS



FÊTE DES ASSOCIATIONS 2007 BAPTÊME DE L'AIR EN HÉLICOPTÈRE

MERCUS JEUDI 16 MAI

LOISIR
CULTURE
EN FAMILLE
OU EQUIPAGE
UNE JOURNÉE TOUT COMPRIS
(2 repas + bal)

RALLYE

POUR TOUS

PROMENADE

INSCRIPTIONS : tél : 05.91.26.
RENSEIGNEMENTS : café le CATHARE

COMMUNE de MERCUS — COMITE des FETES

PARTICIPATION AUX FRAIS
Forfait journée = 80 F

RALLYE PROMENADE



TÉLÉTHON 2005

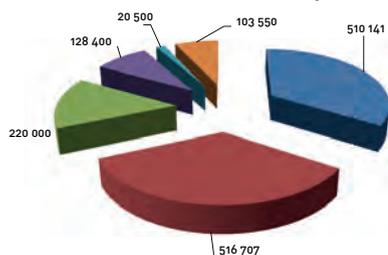
ET SI ON PARLAIT FINANCES

Les budgets

- La commune - Lors de sa séance du 18 avril 2018, le conseil municipal a voté le budget pour l'exercice 2018. D'un montant total de 2 339 695 €, il s'équilibre à hauteur de - 1 499 298 € pour la section de Fonctionnement - 840 397 € pour la section d'Investissement.
- Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) - Le budget du CCAS a été voté par le conseil d'administration, il ne présente que la section de Fonctionnement qui s'équilibre à la somme de 24 899 €.

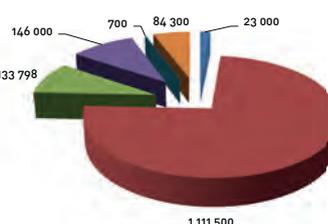
FONCTIONNEMENT

Dépenses



- Charges à caractère général
- Charges de personnel, frais assimilés
- Atténuations de produits
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Virement à la section d'investissement

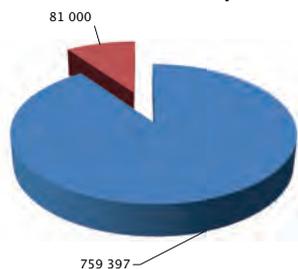
Recettes



- Atténuation des charges
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Autres produits de gestion courante
- Produits exceptionnels
- Produits et services du domaine des ventes diverses

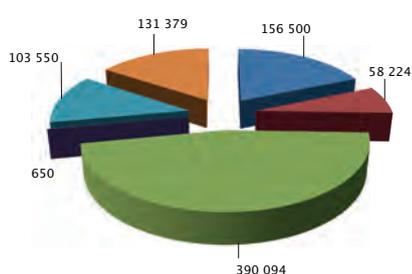
INVESTISSEMENT

Dépenses



- Dépenses d'équipement
- Emprunts et dettes assimilées

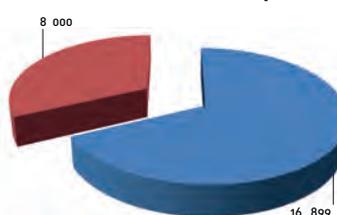
Recettes



- Subventions d'équipement
- Dotations, fonds divers et réserves
- Excédent de fonctionnement capitalisé
- Dépôts et cautionnements reçus
- Virement de la section de fonctionnement
- Excédent d'investissement reporté

CCAS

Dépenses



- Dépenses de gestion courante
- Charges exceptionnelles

Recettes



- Recettes de gestion (subvention commune)
- Produits exceptionnels
- Excédent reporté

LE PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ (PACS)

Le pacte civil de solidarité (Pacs) est un contrat entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Le 1^{er} novembre 2017, l'enregistrement des Pacs a été transféré des tribunaux vers les mairies. Depuis cette date, l'enregistrement d'un Pacs se fait donc en mairie ou devant un notaire.

BIENVENUE AUX HABITANTS NOUVELLEMENT INSTALLÉS

Vous venez de vous installer sur la commune, pensez à vous présenter à la Mairie.

L'agent d'accueil enregistrera, votre identité, celle des membres de votre famille, et votre adresse. Il répondra, dans la mesure du possible, aux questions que vous vous posez quant au fonctionnement des services utiles à la vie quotidienne : collecte des ordures, des déchets verts, cantine et transport scolaires.

Vous pourrez si vous le souhaitez, rencontrer Madame le Maire après avoir convenu d'un rendez-vous.

INFO ÉCONOMIQUE

Steph Canyoning Ariège
 Moniteur Canyon Diplômé d'Etat
 Stéphane Degouge
 3 avenue Henri Marrot
 09400 Mercus
 06 65 16 89 82
 steph.canyoning.ariège@gmail.com
www.steph-canyoning-ariège.fr

La Vie Scolaire

LES ÉLÈVES DU CM1 ET CM2 DE L' ÉCOLE D'AMPLAING À L'UNIVERSITÉ PAUL SABATIER

Madame Bernadette VALERO, leur maîtresse nous relate les faits. Toute l'année scolaire, les élèves de CM1 CM2 d'Amplaing ont mené un projet sur le loup avec une classe de 6^{ème} du collège de Tarascon.

Ils ont travaillé en littérature, en rédaction, en poésie, en musique, en arts plastiques et en sciences. Après plusieurs recherches et quelques exposés, ils ont présenté leur travail au cabinet de curiosités de Toulouse. C'est ainsi que trois élèves ont été désignés pour représenter l'école au niveau académique à l'université Paul Sabatier de Toulouse.

Les enfants ont écouté les exposés des autres écoles. On a pu entendre des compte-rendus sur les araignées, les dinos à plumes, les escargots, les plathelminthes ou encore les papillons et bien d'autres.

Lorsqu'est arrivé le tour de l'école d'Amplaing, Anne-Sophie, Alicia et Aaliyah étaient très impressionnées. Mais tout s'est bien passé, elles ont même reçu les félicitations du public pour avoir appris leur texte par cœur.

A la fin du colloque, chaque établissement a accroché sa toile pour une exposition sur le classement des animaux et la biodiversité.

Cela a été une très belle expérience autant pour ces trois élèves

que pour ceux qui sont restés à Amplaing.

L'année se terminera par une dernière sortie avec la classe de 6^{ème} du collège au zoo de Plaisance du Touch. Le soir nous nous raconterons les contes sur les loups que nous avons écrits.



LA CRÈCHE

Le multi-accueil "Les Coccinelles" de Mercus-Garrabet est géré, pour le compte de la commune, par l'association Loisirs Éducation & Citoyenneté Grand Sud (LEC).

Les enfants, de 10 semaines à 4 ans y sont accueillis de façon régulière ou occasionnelle, selon les besoins des familles. C'est un lieu qui participe à l'éveil et à la socialisation des enfants. Ils y sont encadrés par une équipe de professionnelles diplômées de la petite enfance.

Afin de favoriser l'entrée à l'école, une passerelle est établie avec cette dernière et les dispositions sont prises afin de permettre l'accueil de l'enfant en situation de handicap. Madame Vanessa MARUEJOULS se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Le multi-accueil vous propose selon vos besoins :

- Un accueil régulier - La signature d'un contrat garantit l'accueil de votre enfant, à heures et jours fixes, sur quelques mois, ou sur toute l'année.
- Un accueil occasionnel - Vous avez besoin d'une 1/2 journée de temps en temps pour vous libérer ou pour faire découvrir la collectivité à votre enfant, la Halte-Garderie répond à vos attentes : des plages horaires vous sont proposées en fonction des disponibilités d'accueil.

Votre demande fera l'objet d'une pré-inscription et sera soumise à l'avis de la commission d'attribution.

Renseignements et préinscriptions :

Mme Vanessa MARUEJOULS

Directrice du Multi-accueil "Les Coccinelles"

Chemin du stade - 09400 MERCUS-GARRABET

Tél. : 05 61 03 82 56 - creche-mercus@loisireduc.org

CENTRE DE LOISIRS

Ils ont fêté le jeu à Mercus-Garrabet



Mercredi 6 Juin, notre commune accueillait la Fête du Jeu, organisée par les ALSH et les ALAE du Pays de Tarascon. Sur les installations municipales, avec le soutien technique des agents de Mercus Garrabet, et l'aide matérielle de la Mairie de Tarascon, de nombreux enfants ont participé à cette, désormais traditionnelle, manifestation.

Initiées par LEC Grand Sud, depuis plusieurs années, ces rencontres, forcément ludiques, accueillent des enfants du Pays de Tarascon, et bien entendu des ALSH, habitués de cette manifestation annuelle. La crèche de Mercus Garrabet, la MJC Tarascon et la Ludothèque de Ferrières sont aussi partenaires depuis le début de l'aventure. Cette année, l'Association Culture et Loisirs pour l'Enfance et l'Adolescence (ACLEA), l'association "La Marelle" et le Club de Tennis de Mercus se sont joints à la dynamique.

Dans le gymnase, de "sompoteux" jeux en bois permettaient un retour dans l'Histoire. Dans le même état d'esprit, la MJC Tarascon proposait, dans la salle du club de Football, de découvrir, ou redécouvrir, les jeux vidéo version "siècle dernier". Mario, Donky Kong, avec des manettes sorties des placards, des postes de Télé vintage, il n'en fallait pas plus pour ravir petits et grands. Jeux sportifs, jeux de société, activités créatives, stand de maquillage, course d'orientation,... plus de 20 activités étaient ouvertes tout au long de l'après-midi. Madame le Maire et les élus de Mercus Garrabet, sont venus participer à ce sympathique rendez-vous autour du Jeu, conscients de l'importance de celui-ci pour l'éducation des enfants. Le "vivre ensemble" ne doit pas être seulement un slogan écrit au fronton des structures de loisirs, mais bien une action concrète au service de la Citoyenneté.

Le goûter, offert par les organisateurs et la Communauté de Communes du Pays de Tarascon, a clôturé dans la convivialité cette après-midi... tous les participants se donnant rendez-vous en 2019 pour "Fêter, encore, le Jeu".

COMMÉMORATION DU 8 MAI



Mme le Maire entourée du conseil municipal donne lecture du message de Mme la Secrétaire d'Etat auprès de Mme la Ministre des Armées



Une gerbe de fleurs a été déposée au pied de chacun des monuments



Dans le cortège conduit par les porte drapeaux, on peut reconnaître quelques habitants



Après avoir assuré la partie musicale des cérémonies, les Agafous de l'Oriège ont animé le vin d'honneur servi salle Henri Esquirol à Amplaing

en vue

CONSTERNATION

Les chasseurs de Mercus ne comprennent pas.

Alors qu'ils mettent tout en œuvre pour allier sécurité et courtoisie avec les autres usagers de la nature, ils ont découvert leurs 7 miradors entièrement détruits après avoir été sciés à la base.

Ces postes de tirs surélevés servent uniquement au tir du grand gibier et favorisent la sécurité de tous : ils marquent la place de chaque poste et constituent une assurance qu'il ne se déplacera pas. Alors pourquoi cet acte de vandalisme inexplicable ???

Une plainte a été déposée à la gendarmerie.



LA CANICULE

Avec la période estivale s'installe la chaleur et parfois même la canicule.

Aussi, voici quelques précautions élémentaires visant à protéger les populations des effets néfastes engendrés par ces conditions climatiques.

- Buvez le plus possible (eau, jus de fruits) (recommandation 2 l/jour) et mangez normalement. Ne consommez pas d'alcool et évitez les efforts physiques intenses.
- Ne restez pas en plein soleil et évitez de sortir aux heures les plus chaudes. Si vous devez sortir, portez un chapeau et des vêtements légers, restez à l'ombre et emportez une bouteille d'eau.

tements légers, restez à l'ombre et emportez une bouteille d'eau.

- Maintenez votre maison à l'abri de la chaleur, profitez de la fraîcheur nocturne pour la ventiler.
- Pensez aux jeunes enfants, aux bébés et aux malades : leur proposer de l'eau régulièrement et en petite quantité.
- Informez-vous de l'état de santé des personnes isolées, fragiles ou dépendantes de votre entourage.
- Si la chaleur vous met mal à l'aise, demandez de l'aide à un parent, ou voisin.
- si vous prenez des médicaments ou si vous ressentez des symptômes inhabituels, demandez conseil à votre médecin traitant ou à votre pharmacien.



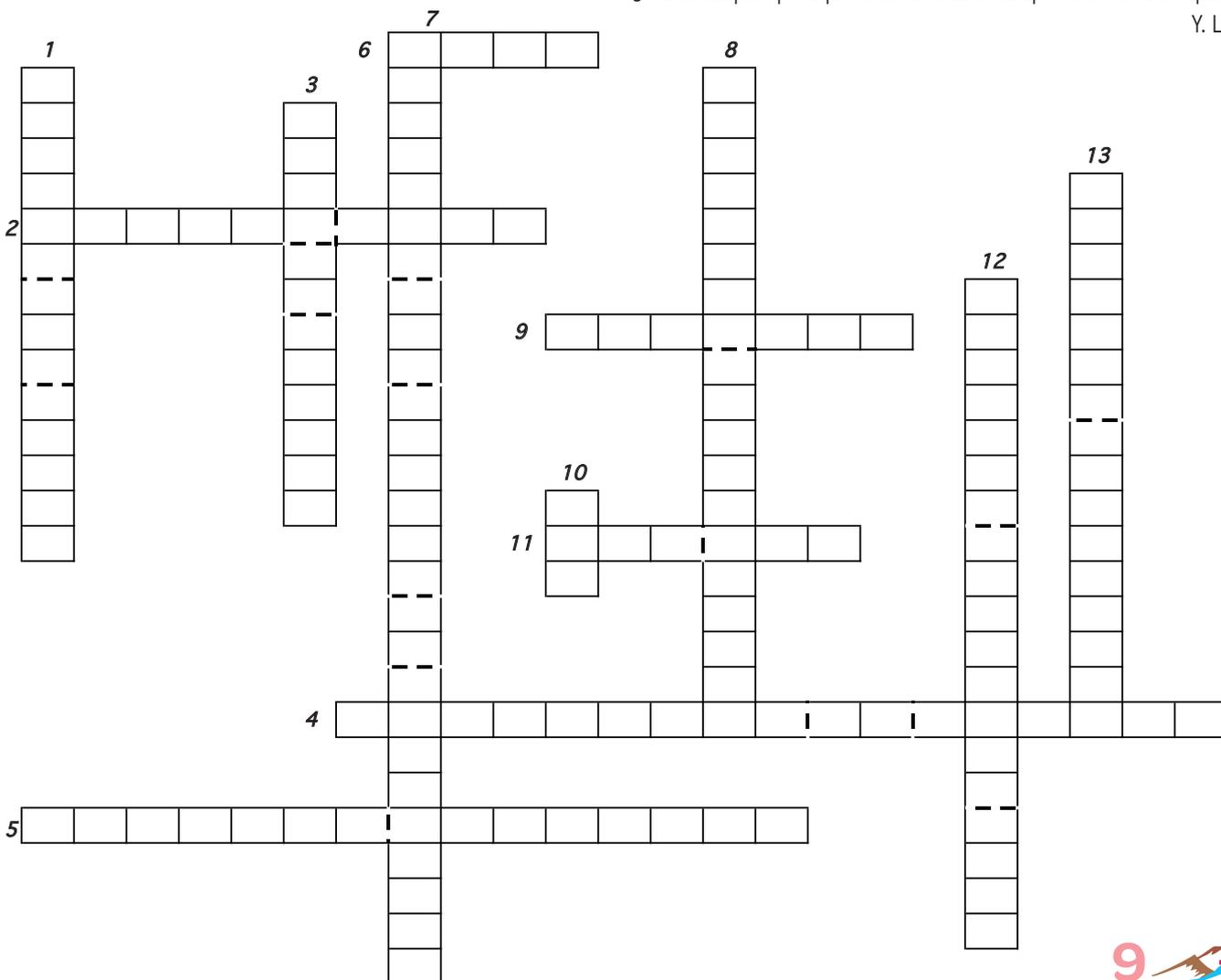
UN PEU DE SPORT CÉRÉBRAL...

En complétant la grille, vous verrez apparaître les noms des associations de la commune.

- 1 - Ils sont au nombre de 3 sur la commune
- 2 - Son tournoi de printemps remporte beaucoup de succès
- 3 - Ses adhérents affectionnent le ruisseau qui relie Arnave à Mercus
- 4 - Fréquentée par les cheveux d'argent

- 5 - Ces skieurs ne glissent pas sur la neige
- 6 - le chien est un précieux collaborateur pour ses adhérents
- 7 - On s'y inscrit pour jouer à "la longue"
- 8 - Tu pointes ou tu tires ?
- 9 - Les bénéfices de son loto sont utilisés à des fins pédagogiques
- 10 - L'espace pastoral et forestier est son domaine
- 11 - 2 équipes de 5 joueurs se disputent un ballon dans la salle polyvalente
- 12 - Ses petits courent après un ballon rond
- 13 - Ses adeptes pratiquent sur une table ce sport dérivé du croquet

Y. L.



TÉLÉ ALERTE (RAPPEL)

Dans le bulletin municipal n°65, Madame le Maire vous informait de la décision du Conseil Municipal de mettre en place un nouveau moyen d'information communale : la télé alerte.

Pour ce faire, il vous était demandé de retourner, après l'avoir complétée une "fiche de données volontaire".

Si vous n'avez pas accédé à notre demande, et si vous le souhaitez, vous pouvez encore transmettre ce document à la mairie. Il devra nous parvenir avant le 20 juillet 2018. Merci pour votre participation.

MALADIES VECTORIELLES

Les maladies vectorielles sont des maladies infectieuses transmises par des vecteurs, tels que le moustique-tigre (Aedes) et la tique.

Le premier peut transmettre aux humains le chikungunya, la dengue ou le zika. Il est actuellement présent dans plusieurs départements, notamment du sud de la France. La maladie de Lyme, est une infection due à une bactérie transportée par une tique. Cette dernière peut l'inoculer à l'homme au moment d'une piqûre.

Une plaquette d'information est à votre disposition à la mairie.



RESTONS VIGILANTS

Force est de constater qu'une recrudescence de vols a été enregistrée par la gendarmerie, sur le canton du Sabarthès.

Chaque fois, le scénario est sensiblement le même : des individus s'introduisent dans les habitations, souvent durant la journée, même si les occupants y sont à l'intérieur, et s'emparent à leur insu de bijoux, sommes d'argent et/ou autres objets de valeur.

Au cours d'une réunion hebdomadaire du mercredi après-midi, les aînés ont reçu Madame le Maire et Monsieur Thierry GUÉDEAU policier municipal, venus les sensibiliser sur ces fâcheux agissements.

Durant cette rencontre, un couple de retraités, victimes de ces pratiques, ont apporté leur témoignage.

Sans pour autant nous enfermer dans un climat d'insécurité, restons vigilants.

Voici quelques conseils en matière de prévention ou de conduite à tenir face à cette situation préoccupante :

- verrouiller les portes même si vous êtes à proximité (jardin) ;
- ne pas laisser les clefs sur les portes des habitations et des véhicules ;
- ne pas laisser entrer dans votre domicile des personnes inconnues ;
- lors de démarchages, ne pas hésiter à aviser les services de la police en cas de doute.

En cas d'absence prolongée de votre domicile, n'oubliez pas d'en informer la gendarmerie ou le policier municipal qui effectueront une surveillance régulière de votre habitation.

Article réalisé avec l'aimable participation de Thierry GUEDEAU, policier municipal.



LAURÉATS

Madame le Maire et l'ensemble des conseillers municipaux adressent leurs sincères félicitations aux lauréats aux examens scolaires et universitaires de fin d'année.

Ils souhaitent une bonne continuation à ceux qui poursuivent leurs études, et bonne chance à ceux qui vont entrer dans la vie active.

COMMUNICATION

Monsieur PONCINI a été choisi par "La Dépêche du Midi" comme correspondant pour la commune de Mercus-Garrabet.

Les Présidents d'associations qui souhaitent faire insérer un article dans ce journal local, peuvent l'apporter à la Mairie qui le lui transmettra.

LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque intercommunale de Mercus sera fermée durant le mois d'Aout. Elle rouvrira ses portes le lundi 3 septembre prochain. Les bibliothécaires vous souhaitent de bonnes vacances.

QUE FAIRE DES SOLVANTS ET DES RÉSIDUS DE PEINTURE

Tout le monde est amené un jour ou l'autre à effectuer des travaux de peinture dans sa maison. La tâche terminée, chacun se demande comment éliminer solvants, résidus et pots de peinture usagés.

Une seule réponse : les apporter en déchetterie.

Les eaux de rinçage de pinceaux utilisés pour des peintures à l'eau (très majoritaires désormais) doivent, être déversées, de préférence, dans le réseau d'eaux usées (évier ou toilettes) et non dans le pluvial (caniveau ou trottoir).

Alors que les eaux de surface partent directement dans les rivières, les eaux usées sont rendues au milieu naturel après avoir été retraitées en station d'épuration.



RESPECTONS L'ENVIRONNEMENT

Sur la portion de la RD618 qui relie Mercus à Garrabet se situe de chaque côté de la route une aire de repos propriété du Département.

Ces emplacements ont été créés pour accueillir le temps d'une pause, les touristes ou les habitants de la commune. Nous avons constaté que des sacs remplis de déchets ou autres objets encombrants étaient déposés au pied des containers destinés à recevoir les ordures, par des personnes irrespectueuses de l'environnement. Ces amoncellements créaient un climat d'insalubrité, allant même jusqu'à attirer les animaux en quête de nourriture.

Ces espaces viennent d'être nettoyés par le Conseil Départemental, et les containers retirés. Nous comptons sur le civisme de chacun et espérons ainsi que ces lieux retrouveront leur vocation première : aire de repos.

Par ailleurs, dans les villages, les espaces proprement sont souvent considérés par certains comme de vulgaires dépotoirs, où ils se débarrassent de tout ce qui les encombre... Constat a été fait également que quelques individus déposent leurs ordures ménagères dans les containers sans les avoir au préalable mis dans des sacs destinés à cet effet.

Voici donc un nouveau rappel des diverses mesures de collecte.



Les collectes

CALENDRIER

- Ordures ménagères : le Vendredi à Amplaing, Mercus, Garrabet, Jarnat et le Jeudi à Croquié.
- Sacs jaunes : le mardi.
- Déchets verts et encombrants : ils sont collectés gratuitement par les services techniques municipaux, les 1^{ers} et 3^{èmes} lundis de chaque mois.

REGLEMENTATION

- Collecte des ordures ménagères : elles doivent impérativement être mises dans des sacs destinés à cet effet avant d'être déposées dans les containers.
- Collecte des "sacs jaunes" : ils doivent être déposés près des containers à ordures ménagères exclusivement le lundi soir veille du ramassage.
- Collecte des déchets verts - conditionnement : les branches en fagots, les herbes dans des sacs (brûlage interdit). Les placer devant chez soi la veille au soir de la collecte.
- Collecte des encombrants et ferraille : téléphoner à la mairie pour signaler leur présence et les sortir la veille au soir du ramassage devant chez soi.

Ces diverses mesures de collecte sont complétées par la déchetterie cantonale sise à Arignac, ouverte du Lundi au Samedi de 9H à 12H et de 13H30 à 17 H00

REPAS DE FIN DE SAISON POUR LES CHASSEURS

Pour clôturer la saison, les chasseurs de Mercus ont organisé une journée festive le 24 mars dernier. Ils avaient pris soin d'inviter leurs homologues de Cazenave.

Après avoir fait observer un instant de recueillement à la mémoire des victimes de l'attentat terroriste de Trèbes, le président Philippe ESTAQUE a déclaré les agapes ouvertes.

Un excellent repas a régalé les 70 convives. L'après-midi s'est poursuivie dans la gaieté et la bonne humeur : tours de chants, et quelques pas de danses.

Fait notable, les "anciens" de l'ACCA Louis et Antoine MORALES, Jean FOURCADE et Edilberto RINCON avaient répondu à l'invitation.

Durant la saison de chasse écoulée, sur les deux territoires, les équipes ont prélevé 106 sangliers, 6 cerfs et biches, et 15 chevreuils, ainsi que 14 mouflons chassés "à l'approche".

Les amateurs de petit gibier ont jugé les prélèvements de faisans et palombes satisfaisants, et ceux de bécasses un peu faibles.

L'ACCA de Mercus, vous l'avez compris se porte bien, et compte poursuivre sur cette voie, avec respect d'autrui, prudence et sécurité.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PIEGEURS DE L'ARIÈGE

C'est le 8 avril que l'assemblée départementale des piégeurs de l'Ariège s'est tenue à Mercus.

Après avoir observé un instant de recueillement à la mémoire de José LORENZO, qui avait accordé le prêt de la salle municipale, le président Jean Claude SAULNIER a ouvert la séance. Outre 80 piégeurs ariégeois, on notait la présence de JL FERNANDEZ président des chasseurs de l'Ariège, Ph ESTAQUE, président des chasseurs de Mercus. Les associations des piégeurs du Tarn et Garonne, des Hautes-Pyrénées, du Gers, et du Lot étaient représentées par leurs présidents respectifs.

Le débat a porté sur l'évolution de la réglementation, la nécessité d'informer et de piéger utilement, les nouvelles dispositions et techniques, les dates des futures formations. Les présidents des départements voisins ont présenté la méthode pratiquée chez eux.

M. et Mme SAULNIER, qui quittent leur fonction après 18 années de présence, se sont vus remettre un cadeau.

La matinée s'est terminée autour d'un excellent repas où convivialité et bonne humeur étaient de mise.



LE RALLYE AU PAYS DE PERRINE ET MADY

C'est par un temps frileux et incertain que démarrait le 33^{ème} rallye promenade de Mercus. Toutefois, 26 équipages répondaient présents à la salle des fêtes de Mercus. Cette année encore, les fidèles organisateurs, placés sous l'égide du comité des fêtes de Mercus, avaient concocté un parcours semé d'embûches. La première énigme nous amenait à Roquefixade où la croix occitane partiellement représentée au sol en trompait plus d'un.

L'aventure se poursuivait ensuite autour du Pays d'Olmes. Elle rendait hommage à Mady de LA GIRAUDIÈRE disparue récemment. Artiste peintre, papesse de l'art "naïf", elle était reconnue dans le monde entier pour ses œuvres et s'autoproclamait l'inventrice du "bleu ariégeois" couleur du ciel de nos montagnes.

Le parcours honorait également Perrine LAFFONT, notre "bosseuse" championne olympique. Les villages traversés étaient auréolés de banderoles, affiches ou drapeaux à sa gloire.

On rejoignait Labastide sur l'Hers commune dont la spécialité fut la pierre de jais avec laquelle on réalisait colliers et bijoux, et capitale avec Lesparrou du peigne en corne. Tout le contingent se retrouvait d'ailleurs, à Lesparrou pour pique-niquer dans le parc Richou. Ici, on assistait à une mise en scène dont Quasimodo et Esmaralda en étaient les vedettes.

La suite de l'épreuve nous emmenait à Villeneuve d'Olmes où l'on découvrait une table d'orientation en braille adaptée pour les non-voyants. Un nouvel arrêt-test instauré par l'ingénieur Francis, invitait les concurrents à transporter de l'eau dans des vasques à l'aide d'un balancier, le tout affublé d'un chapeau chinois et de skis en bois. La journée se terminait par une course de luge sur les ultimes neiges de mai, à la station des Monts d'Olmes où était caché un trésor.

Un apéritif dinatoire organisé et préparé de main de maître par le comité des fêtes rassemblait tout le monde à Mercus. Chacun pouvait exposer le bonhomme de neige réalisé durant la journée. La remise des prix consacrait l'équipe des "Masclouss" composée de Laurent CASBAS, Mathias FROMARD et l'expérimenté Gabriel GIMENEZ au volant de la "deuch". Ils remportaient la corbeille garnie offerte par les commerçants et artisans locaux que nous remercions chaleureusement.

Comme le veut la tradition tous les participants étaient primés.



Les Masclouss vainqueurs (manque Gabriel)

Nous donnons rendez-vous à tous les téméraires l'année prochaine, le jeudi de l'Ascension comme il se doit, pour une nouvelle aventure toujours aussi palpitante.

En s'aidant de ces 5 indices,
les concurrents devaient découvrir le mot-clé :
COUP - CUL - DENTS - LAINE - MYRTILLE
Réponse dans le prochain bulletin municipal.

LES MYRTILLES DE L'AYNAT

Les Myrtilles de l'Aynat toujours prêtes à faire la fête...

Omelette de Pâques servie le 12 avril, salle Jean Moulin, fête des pères et des mères le 8 juin au restaurant, anniversaires de certains adhérents, goûters du Mercredi... ont ponctué ce 2^{ème} trimestre.

Après une longue trêve estivale, les activités reprendront début septembre.



EXTRAIT DES COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 4 AVRIL 2018

Maison médicale pluridisciplinaire

- Sur proposition de Mme le Maire, le conseil municipal décide de recourir à un emprunt pour financer une partie de la construction. Le besoin de financement est évalué à 250 000 €.

La Banque Postale a fait la proposition la plus avantageuse.

Voté à l'unanimité

- Dans l'attente des versements des aides financières accordées, et pour permettre le règlement des factures aux entreprises concernées, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de contracter un prêt relais de 400 000 € auprès de la Banque Postale.
- Afin de permettre le paiement d'une facture à l'entreprise concernée, l'étude thermique et la rédaction d'analyses, non prévues au marché, le conseil municipal à l'unanimité, décide d'établir un avenant, pour un montant de 3 360 € TTC.

Vote des taux des taxes locales pour l'année 2018

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de fixer le taux des taxes locales à :

- 7,15 % pour la taxe d'habitation (7,08 en 2017).
- 22,62 % pour la taxe foncière sur propriétés bâties (22,40 en 2017).
- 91,24 % pour la taxe foncière sur propriétés non bâties (90,34 en 2017).

Ce qui représente une augmentation des taux de 1% par rapport à 2017.

Vote des comptes administratifs et comptes de gestion 2017 de la Régie Municipale d'Electricité

- Compte administratif

- Résultats de l'exercice 2017 :

Déficit d'investissement 41 304,61 €

Excédent d'exploitation 20 891,94 €.

- Résultats de clôture 2017

Excédent d'investissement 11 756,80 €.

Excédent d'exploitation 271 262,26 €.

- Le compte de gestion 2017, dont lecture a été donnée à l'assemblée, est conforme au compte administratif.

Votés à l'unanimité.

- Le conseil municipal à l'unanimité décide d'affecter les résultats sur l'exercice 2018, de la façon suivante :

- Report d'excédent d'exploitation 271 262,26 €.

- Report d'excédent d'investissement 11 756,80 €.

- Reversement d'une partie de l'excédent à la collectivité : 50 000,00 €.

Compte rendu commissions

Madame le Maire,

- précise au conseil municipal, que la commission "communication" affirme le besoin de poursuivre le bulletin municipal trimestriel mais souhaite que soit créé un site internet ;

- expose les orientations budgétaires proposées par la commission finances.

Budgets primitifs 2018

Madame le Maire, présente à l'assemblée les budgets 2018 élaborés sur proposition de la commission finances :

- Z.A. de Barry ;
- Maison de santé pluridisciplinaire ;
- Commune ;

et précise qu'ils seront soumis au vote lors du prochain conseil municipal

Questions diverses

Madame le Maire fait les comptes rendus des réunions qui se sont tenues concernant

- le déploiement du haut débit ;
- la réunion du SMECTOM concernant la mise en place de la redevance incitative.

SÉANCE DU 18 AVRIL 2018

Constitution des jurés d'assises

Le conseil municipal a procédé au tirage au sort de 3 personnes sur la liste électorale. Elles seront avisées de leur désignation.

Vote des budget primitifs 2018

- Z.A. de Barri : Le budget est équilibré à 144 008 € en section de Fonctionnement, et à 143 908 € en section Investissement.

Voté à l'unanimité.

- Maison de santé pluridisciplinaire : section Fonctionnement équilibrée à 10 000 € - section Investissement : 1 291 960 €.

Voté à l'unanimité

- Commune : section Fonctionnement équilibrée à 1 499 298 € - Section Investissement équilibrée à 840 397 €.

Voté à l'unanimité.

Commission vie scolaire.

Germain RAMIREZ donne le compte rendu des conseils d'écoles

- de Mercus qui s'est tenu le 3 avril 2018.
 - Les effectifs prévus pour la prochaine rentrée scolaire restent constants : 90 enfants.
 - Résumé des sorties qui se sont déroulées tout au long de l'année.
 - Les rythmes scolaires restent inchangés à 4 jours et demi.
 - Une simulation "alerte incendie" a été réalisée.

- Demande de remplacement des jeux situés dans la cour.

- Bilan de l'année scolaire écoulée en ce qui concerne l'ALAE et l'association des parents d'élèves.

- d'Amplaing qui a eu lieu le 9 avril 2018

- Effectifs : 20 élèves.

- Présentation du projet d'école sur le thème des loups et des différentes sorties.

Questions diverses

- Madame le Maire précise que quelques administrés ont demandé que le conseil municipal s'oppose au déploiement des compteurs Linky. Elle précise que les délibérations allant dans ce sens, prises par des communes, ont été annulées par décision du juge administratif. Il a estimé les Maires incompétents en la matière.

- Passerelle menant à l'ancienne cité Pechiney : Des administrés ont demandé que cette passerelle, présentant un danger, soit remise en état.

Cet ouvrage appartient à EDF, qui a informé la mairie que les travaux ne seront pas exécutés cette année car la dépense n'est pas prévue dans le budget.

- Aire de repos - L'aire de repos, propriété du Département, située en bordure de route conduisant à Garrabet regorge de sacs remplis de déchets et objets encombrants. A la demande de la Mairie, les services du Département ont procédé au nettoyage.



LE TENNIS

Le tournoi de tennis a connu un franc succès, avec 73 participants adultes. Le président Laurent BONIFACE remercie les clubs de Montoulieu, Ferrières, Foix, Varilhes, Tarascon et Auzat, qui ont prêté leurs courts afin que toutes et tous puissent jouer. En moyenne dix matchs par jour se sont déroulés.

Autre marque du succès : 14 partenaires et sponsors dont la commune de Mercus-Garrabet et le Conseil Départemental ont soutenu ce tournoi.

La cérémonie de remise des prix a eu lieu sous la présidence de Laurent BONIFACE et de Madame le Maire Patricia TESTA. Elle se clôturait par le tirage au sort de la tombola de l'école de tennis, suivi d'un agréable verre de l'amitié.

Bravo aux participants et merci aux organisateurs et aux sponsors

LES RÉSULTATS

FEMMES :

Vainqueur : Marie-Christine LACOSTE (TC Varilhes)

Finaliste, Audrey GUÉRIN-JEAN JEAN (TC Varilhes).

Plus de 35 ans

Vainqueur : Marie-Christine LACOSTE

Finaliste : Myriam CUENNET (TC Mercus).

Repêchage - Vainqueur : Corina MICHAELA MORARU (TC Tarascon).

Meilleure progression : Audrey GÉRIN-JEAN JEAN.

HOMMES :

Vainqueur : Sébastien DOUMENG (TC Luzenac)

Finaliste : Billel HADDAD (TC Tarascon).

Plus de 35 ans

Vainqueur : Grégory GIRARDIN (TC Foix)

Finaliste : Julien DELPHIN (TC Mercus).

Repêchage - Vainqueur : Vincent VERSTUYFT (TC Varilhes).

Meilleure progression : Billel HADDAD.



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (APEEMGA) FIN DE L'ANNÉE SCOLAIRE

L'association des parents d'élèves a souhaité terminer l'année scolaire dans la convivialité et la bonne humeur.

Pour preuve ...

Vendredi 29 juin dernier une soirée festive a été organisée en l'honneur des enfants. Ils ont montré leurs talents de chanteurs en participant, avec enthousiasme, à la séance de karaoké et ont profité des talents de maquilleuse de Fany et Cristina.

Parents, et enfants auxquels s'étaient joints Madame le Maire et des élus, se sont retrouvés autour d'un repas froid type "auberge espagnole". Dans une ambiance de fête, tout le monde a dansé jusque tard dans la nuit.

L'APEEMGA vous souhaite de bonnes vacances.



Animations

14 JUILLET 2018

FÊTE DE JARNAT

DU 28 AU 30 JUILLET 2018

FÊTE LOCALE D'AMPLAING

4 AOÛT 2018

FÊTE DE CROQUIÉ

DU 10 AU 12 AOÛT 2018

FÊTE LOCALE DE MERCUS

DU 17 AU 19 AOÛT 2018

FÊTE LOCALE DE GARRABET

TOUS LES VENDREDIS SOIRS

À PARTIR DU 6 JUILLET 2018

CONCOURS DE PÉTANQUE

AU BOULODROME DE MERCUS

Etat Civil

NAISSANCES

30 mars 2018 : Coline DEGOUGE

6 avril 2018 : Tristan IZARD

11 mai 2018 : Sarah CHOUARFIA

19 juin 2018 : Ethan ALVES

Félicitations aux heureux parents

MARIAGES

9 juin 2018

Virginie JORGE & Christophe BRUN

Meilleurs vœux de bonheurs

aux nouveaux époux.

DÉCÈS

1 avril 2018 : Elise BALSSA

4 mai 2018 : Elise KLEVGÉ

22 mai 2018 :

Roger GRIMA CARRERAS

24 mai 2018 :

Dominique MASTRIPOPOLITO

Sincères condoléances

aux familles endeuillées.